

Bonjour,

Nous revenons en détail sur la **Feuille de route Véhicules autonomes** signée **ATEC** que nous avons mentionnée dans le dernier bulletin d'URBA 2000.

Le nombre de **démonstrations** qui ont été faites en France et notre participation active à la normalisation internationale montre qu'il y a toujours un intérêt pour étudier des scénarios de circulation de véhicules sur des itinéraires préétablis et réservés à faibles vitesses puis des scénarios avec des véhicules conventionnels. Le rapport liste 6 types d'organisations de services de mobilité pouvant utiliser 5 types de véhicules autonomes. Il mentionne des contextes de mise en œuvre, mais aussi la grande diversité des territoires, au-delà du critère de densité. Pour les zones peu denses, peu d'expérimentations ont été faites, du fait du coût très élevé d'un service collectif en l'absence de polarisation du territoire. Il est donc recommandé de mener des expérimentations dans ces zones, ainsi que sur la logistique.

Le groupe de travail sur les **technologies** a souligné que les limites de perception des capteurs actuels ne permettraient pas la circulation à haute vitesse par tous les temps. Il fait des recommandations pour lever ce verrou. En ce qui concerne les données et leur traitement, il constate que les besoins de données vont croître et que leur traitement par Intelligence Artificielle soulève de nombreuses questions. Il suggère qu'un groupe français se mette en place pour participer à des échanges internationaux sur ces sujets. Sur les questions de cybersécurité, il apparaît que des menaces existent et que nous ne sommes pas préparés aujourd'hui à y faire face. Les recommandations portent sur la normalisation et la création d'une filière d'experts capables d'analyser ces phénomènes et d'agir lorsque des attaques apparaîtront.

En ce qui concerne les **infrastructures**, la feuille de route note que les moyens nécessaires pour que les véhicules autonomes puissent un jour circuler sur la totalité du réseau national seraient très importants, ce qui amène à réfléchir plutôt à des typologies d'infrastructures et de trafic pour lesquelles on pourra envisager des approches très différentes, allant par exemple d'une circulation à vitesse très réduite, ou en mode conventionnel de véhicules autonomes sur des routes non équipés, à des routes très fréquentées et très instrumentées sur lesquels les véhicules autonomes pourraient circuler rapidement en s'appuyant sur leurs capteurs dialoguant avec ceux de l'infrastructure. L'idée d'une « **Infrastructure Physique et Digitale** » adaptée aux véhicules autonomes et aux milieux routiers concernés semble prévaloir en ce moment en Europe dans le projet « **For Ever Open Road** » et sa version française « **Route de 5ème Génération** ». On voit aussi dans les recommandations celle d'étudier l'organisation de **voies séparées pour les véhicules autonomes**, ce qui les protégerait des comportements parfois imprévisibles des conducteurs conventionnels. L' **AIPCR** (Association Internationale Permanente des Congrès de la Route) a proposé une **classification** des tronçons routiers du point de vue de la connectivité et de l'usage que pourront en faire les véhicules autonomes.

Le **modèle économique** de la supervision (plus ou moins centralisée...) des **véhicules autonomes** et de l'**infrastructure digitale** associée ne semble pas déterminé aujourd'hui. Cette question devra certainement être abordée sur la base d'expérimentations. Des travaux de recherche sont recommandés.

Le rapport mentionne des questions transversales comme la gestion de l'**énergie**, les **facteurs humains** qui peuvent modifier la **perception** d'un système de transport nouveau par les usagers potentiels et les **aspects juridiques** qui s'adaptent progressivement à cette nouvelle réalité.

Selon nos informations, l'ATEC doit prochainement examiner si elle poursuit ou non les travaux des groupes de travail qui ont permis d'établir ce rapport. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques. [Lire le rapport](#)

Bien à vous

Jean-François JANIN et Philippe DELCOURT

[Commenter cette lettre ou une lettre précédente](#)



[Commenter une information d'un bulletin d'URBA 2000 ou rechercher un article de la veille](#)  
[Proposer une autre personne pour recevoir les bulletins d'information hebdomadaires](#)  
[Se désinscrire pour ne plus recevoir de bulletins d'information.](#)